

988701 01
ES/KT/

L'AN DEUX MILLE HUIT,
Le VINGT ET UN MAI
A CAVALAIRE SUR MER (83240), en l'Hôtel de Ville Place Benjamin
Galliard,
Maître Stéphane EYMARD, Notaire Associé de la Société Civile
Professionnelle « VERMIGLIO-EYMARD-MARIE », titulaire d'un Office Notarial à
CAVALAIRE SUR MER (Var),

A RECU LA PRESENTE CESSION.

Le CEDANT, en s'obligeant aux garanties ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles énoncées aux présentes, cède au CESSIONNAIRE, qui accepte, le bien immobilier ci-après désigné :

DESIGNATION

AW *Mc*
Pierre Rameil
 A CAVALAIRE-SUR-MER (VAR) 83240 Rue Frédéric Mistral, et avenue
 une parcelle de terrain

Cadastré :

AM	768	Le Village	00ha 04a 50ca
----	-----	------------	---------------

Division cadastrale

Le BIEN cédé est désigné sous le terme lot A au plan ci annexé.

Cette parcelle provient de la division d'un Immeuble de plus grande importance situé même commune, originellement cadastré section AM numéro 714 lieudit Le Village pour une superficie de cinquante et un ares centiares (00ha 51a 35ca), dont le surplus restant appartenir au CEDANT est désormais cadastré section AM numéro 768 lieudit le village pour une superficie de quarante six ares quatre-vingt cinq centiares (00ha 46a 85ca), désigné sous le terme lot B

Cette division résulte d'un document d'arpentage dressé par la SCP TOUZE - HEMERY Géomètres-experts à CAVALAIRE SUR MER 83240, Résidence les Mimoses le 10.12.2007 sous le numéro 1217 D, et vérifié et numéroté par les Services du cadastre de DRAGUIGNAN le 29.03.2008.

Une copie de ce document est demeurée ci-jointe et annexée après mention.

AVANT MUTATION

AM	714	Le Village	00ha 51a 35ca
----	-----	------------	---------------

APRES MUTATION

AM	769	Le Village	00ha 04a 50ca
----	-----	------------	---------------

AM	768	Le Village	00ha 46a 85ca
----	-----	------------	---------------


PARCELLE MUTEE

AM	759	Le Village	00ha 04a 50ca
----	-----	------------	---------------

Tel que ledit BIEN se poursuit et comporte, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatives aux présentes.

Le présent acte vaut modificatif à l'état descriptif de division ci-après énoncé.

Ledit modificatif porte sur les lots 1 à 27, 29 à 63, 65 à 138, 300 à 317, 319 à 331, 333 à 355, 519 à 575, 577, 579, 581 à 762.

Mc *AW* 

La nouvelle assiette de la copropriété "LA PALMERAIE" est désormais cadastrée:

AM	758	Le village	00ha 46a 85ca
----	-----	------------	---------------

EFFET RELATIF

Acquisition suivant acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à ST TROPEZ le 29 juillet 1977 dont une copie authentique a été publiée au 1ER bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 22 août 1977 volume 2535, numéro 1.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION - REGLEMENT DE CO PROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT-TROPEZ, le 29 juillet 1977 dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 22 août 1977 volume 2535 numéro 1.

Ledit état descriptif de division - règlement de copropriété modifié :

- aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT-TROPEZ, le 23 septembre 1977, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 28 septembre 1977 volume 2571 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT-TROPEZ, le 24 janvier 1980, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 12 mars 1980 volume 3851 numéro 7.
- aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT-TROPEZ, le 24 janvier 1980, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 19 mai 1980 volume 3980 numéro 25.
- aux termes d'un acte reçu par Maître EYMARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 21 décembre 1988, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 19 janvier 1989 et le 08 mars 1989 volume 89P numéro 779.
- aux termes d'un acte reçu par Maître EYMARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 23 février 1989, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 28 février 1989 et le 18 avril 1989 volume 89P numéro 2739.
- aux termes d'un acte reçu par Maître EYMARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 5 octobre 1989, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 20 novembre 1989 volume 89P numéro 13439.
- aux termes d'un acte reçu par Maître BRARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 7 janvier 1991 et le 11 janvier 1991, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 20 février 1991 volume 91P numéro 2197.
- aux termes d'un acte reçu par Maître BRARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 19 septembre 1991, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 20 septembre 1991 volume 91P numéro 10674.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Guy CREPIN, Notaire à CAVALAIRE SUR MER, le 15 mai 2003, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN, le 24 juin 2003 volume 2003P numéro 8298.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane EYMARD, Notaire à CAVALAIRE SUR MER (Var), le 9 novembre 2005, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var), le 1er décembre 2005 volume 2005P numéro 14596.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane EYMARD, notaire à CAVALAIRE SUR MER (VAR) le 02 avril 2008 dont une copie authentique est

M AN

actuellement en cours de publication au 1^{er} bureau de Hypothèques de DRAGUIGNAN.

